

N° 16 du 25 mai 2021

➔ **Malgré des températures encore fraîches sur la semaine écoulée, la croissance de l'herbe reste dynamique.**

➔ **Les prévisions météo de la semaine en cours sont favorables pour l'enrubannage en plaine et l'ensilage en demi-montagne.**

➔ **Conseil pour la gestion de l'herbe à la pâture.**

Chambre d'Agriculture
de Haute-Loire
Immeuble Interconsulaire
16, Bd Bertrand
43012 Le Puy-en-Velay
04.71.07.21.00
Contact @ :
bdaudet@haute-loire.chambagri.fr
A consulter dès le mardi sur
www.haute-loire.chambres-agriculture.fr

Rédigé par
Bernard Daudet,
Conseiller à la Chambre
D'Agriculture de Haute-Loire

Le Point sur les conditions météorologiques au 23 mai 21:

Cumul des températures (en °C) au 23 / 05 / 2021

(source Météo France)

Cumul depuis le 01/02/ 21 (base 0°C)	Zone de Plaine moins de 500 m	Demi-montagne 500 à 850 m	Plateau d'altitude 850 à 1100 m	Montagne Plus de 1100 m	Haute Montagne plus de 1250 m
	952 ° FONTANNES (435 m)	837 ° MONISTROL s/L. (777 m)	625 ° SAUGUES (945 m)	587 ° MAZET St VOY (1130 m)	432 ° LES ESTABLES (1350 m)
	720 ° CHASPUZAC (833 m)	552 ° FELINES (1020 m)	535 ° LANDOS (1148 m)		
Gain semaine N°20	82 °	70 °	56 °	51 °	45 °

Pour la troisième semaine consécutive la croissance de l'herbe est dynamique. Selon les prévisions de cette semaine, la fenêtre météo (avec 3 jours sans pluie) est possible pour réaliser les chantiers d'enrubannage et d'ensilage dans de bonnes conditions.

Conseil en zone de plaine : le cumul des températures depuis le 1^{er} février atteint les 952 C°. Les enrubannages sont à prévoir cette semaine. Au-delà des 1000 C° les foins précoces prouvent débuter.

En zone de demi-montagne : le cumul des températures est à 837 C° à Monistrol sur Loire et 720 C° à Chaspuzac. Dans de nombreuses parcelles, les prairies temporaires sont encore au bon stade, les ray grass n'ont pas épiés. Les ensilages doivent être engagés.

Sur les plateaux d'altitude et la montagne : le cumul des températures varie de 535 C° à Landos à 625 C° à Saugues. Les ensilages peuvent attendre encore une semaine.

Sur le secteur de haute montagne : le cumul des températures est de 432 C° aux Estables. La pousse de l'herbe reste modérée en raison des températures fraîches, sans compter les dégâts causés par le rat taupier sur le secteur du Mézenc. La fin du déprimage est à prévoir sous 8 jours pour laisser place à la pleine pâture.

INFO PRATIQUE :

- Ensilages : viser les 30 % de MS (les doigts s'humidifient de quelques gouttes en tordant le fourrage).
- Enrubannages : obtenir au moins 50 % de MS (fourrage souple, aucun jus ne sort).

Info Prairie est un bulletin hebdomadaire pour vous accompagner dans la gestion de la pousse de l'herbe avec les conditions de l'année et optimiser les interventions sur les surfaces fourragères de votre exploitation.



La **Chambre d'Agriculture de Haute-Loire** est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le **N°IF01762** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.

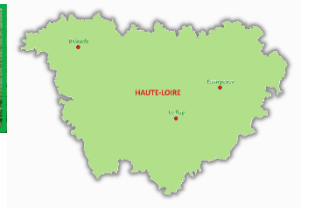


Données météo :
Source Météo France

Programme Régional Autonomie fourrage Avec le concours du Casdar et des fonds Européens



Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes.



**Chambre d'Agriculture
de Haute-Loire**
Immeuble Interconsulaire
16, Bd Bertrand
43012 Le Puy-en-Velay
04.71.07.21.00
Contact @ :
bdaudet@haute-loire.chambagri.fr
A consulter dès le mardi sur
www.haute-loire.chambres-agriculture.fr
Rédigé par
Bernard Daudet,
Conseiller à la Chambre
D'Agriculture de Haute-Loire

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 500 °C : arrêter le déprimage sous peine de réduire le rendement
- 550 °C : le premier tour pour les laitières doit être fini.
- 700 °C : le premier tour pour tous les animaux pâturant doit s'achever.
- 1000°C : début des foins.



La **Chambre d'Agriculture de Haute-Loire** est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le N°**IF01762** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.



Données météo :
Source Météo France

Programme Régional Autonomie fourrage Avec le concours du Casdar et des fonds Européens



Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes.



Gérer la pâture en cours de saison :

- Le bon compromis est une hauteur d'herbe de 5 cm pour sortir les animaux de la parcelle, dans l'intérêt de favoriser les repousses d'herbe suivantes. L'énergie et l'azote de l'herbe sont essentiellement contenus dans les feuilles. Les réserves de la plante, pour régénérer rapidement de nouveaux limbes, se situent au niveau du plateau de tallage à la base des tiges. Si les animaux pâturent en dessous de 5 cm, ils vont entamer les réserves et pénaliser les repousses suivantes. A l'inverse et en dehors de la période de déprimage, au-dessus de 5 cm, cela va générer beaucoup de refus et une perte de valeur nutritive de l'herbe sur l'ensemble de la saison.
- Sortir des parcelles du circuit de pâturage en cas d'excédent d'herbe pour ne pas se faire déborder et offrir de l'herbe de qualité aux animaux. Si la hauteur d'herbe dépasse les 15 cm, mi-mollet, il est possible d'orienter la parcelle vers de la fauche.
- A cette période de la saison de pâturage, ou la croissance de l'herbe est soutenue, il est conseillé d'avoir environ 10 à 15 jours d'avance d'herbe sur pied. Au-delà de 15 jours, le risque est de faire consommer des pâtures à des stades trop avancés, avec des valeurs alimentaires en chutes.

INFO : « Le guide régional pâturage »

Le [guide régional pâturage](#) fait le point sur la valorisation de l'herbe par la gestion et l'optimisation du pâturage, avec plein de références sur la pousse de l'herbe, etc...

Info Prairie est un bulletin hebdomadaire pour vous accompagner dans la gestion de la pousse de l'herbe avec les conditions de l'année et optimiser les interventions sur les surfaces fourragères de votre exploitation.